

Equipe enseignante : Mmes Denis, Guidicelli, Herbert, Mézerette, Ratel, Valentin

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Marrou (excusée)

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames Amar-Guibaut, Lainé, Rouanet, Puliti et Helmreich

Equipe municipale :

M. Joviado, maire de Buzet sur Tarn (excusé)

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires

Le conseil d'école débute à 18h05

1- Pédagogie et organisation de la rentrée 2023

a. Etat des effectifs et modalités d'inscription pour les PS

A ce jour, 116 enfants sont inscrits pour l'année 2023-2024.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

- PS : 36
- MS : 42
- GS : 38

b. Organisation pédagogique de la rentrée 2023

- Répartition, équipe enseignante :

Nous restons sur 5 classes de maternelle, l'organisation prévisionnelle est la suivante :

- Classe PS : 24 élèves
- Classe PS/MS : 22 élèves (12/10)
- Classe MS/GS : 22 élèves (8/14)
- Classe GS : 24 élèves
- Classe MS : 24 élèves

A noter que nous accueillerons l'année prochaine un professeur des écoles stagiaire. Madame Ratel quitte l'école vers un poste de remplaçante.

L'enseignant PES sera, l'an prochain encore, accompagné par l'équipe de circonscription.

Au niveau de l'équipe d'Atsem, des changements se feront également puisque Morgane Barresse quitte l'école dès demain soir. Elle sera pour cette fin d'année remplacée par Audrey Pitré.

Un recrutement est en cours pour la rentrée de septembre.

c. Préparation de la rentrée :

- Communication aux futurs PS,

Les parents des futurs PS ont été reçus le jeudi 1^{er} juin de 18h00 à 19h30 afin d'avoir un premier contact avec l'école. Madame Valentin a pu exposer les enjeux de l'école maternelle, son fonctionnement et ses attentes. Le rôle majeur des parents a été explicité tant dans la relation famille-enseignante que dans la relation famille-école avec présentation du rôle de représentants des parents d'élèves.

Madame Azéma, directrice périscolaire est intervenue pour expliquer le fonctionnement périscolaire.

Madame Rouanet, maman d'élève, a présenté aux futurs parents l'association ABC et également son rôle de déléguée au conseil d'école.

- Accueil des enfants des crèches

Les enfants du RAM seront accueillis le mercredi 21 juin 2023. Cela concerne 5 enfants qui seront accueillis dans les classes de PS et PS/MS.

- Matinée d'accueil programmée le samedi 1^{er} juillet pour accueillir les enfants et leurs parents.
 - a. Attention les enfants restent sous la responsabilité des parents
 - b. Les enfants seront reçus avec leurs parents dans une classe (environ 10 par classes)
 - c. Objectifs : premier contact avec les locaux et l'équipe enseignante ; présentation des objectifs de l'école maternelle

- Rentrée échelonnée PS,

Lors de la réunion du 1^{er} juin, la rentrée échelonnée a été présentée aux familles. Madame Valentin a précisé que pour les familles ayant des problèmes d'organisation l'enfant sera accueilli dès le lundi 4 septembre.

La rentrée échelonnée a pour but d'accueillir des groupes plus petits afin d'avoir un premier accueil plus individualisé.

Ainsi, un groupe A d'élèves de PS rentrera le lundi 04 septembre alors que le groupe B restera à la maison.

Le mardi, c'est le groupe B qui ira à l'école et le groupe A qui restera à la maison.

Les modalités d'organisation seront transmises aux parents avant le 10 juillet 2023 sans mention de classe.

Madame Valentin sollicite l'avis des membres du conseil. Le conseil d'école est favorable à cette organisation de rentrée échelonnée.

- Aide à la rentrée

Depuis plusieurs années, la mairie met à disposition des classes de PS, PS/MS et MS un personnel supplémentaire sur les premiers jours d'école.

Le dispositif sera-t-reconduit pour cette rentrée ?

Madame Guerrero informe le conseil que ce dispositif sera reconduit encore l'année prochaine.

- Sur la première semaine, les parents des élèves de PS pourront rentrer dans l'enceinte de l'école. Au-delà, les entrées se feront au niveau du portail comme cette année.

- Liaison GS/CP

Madame Guidicelli présente les actions mises en œuvre pour faciliter le passage de la GS au CP.

- Petits groupes de GS qui vont dans les classes de CP pour écouter des histoires lues par les CP (environ 20 minutes)
- Groupe classe GS qui va poser des questions aux CP (environ 1 heure). Les questions sont préparées en amont dans les classes de GS.
- Immersion en classe de CP par petits groupes (environ 45 minutes).
- Organisation d'un pique-nique commun GS et CP. En étude actuellement au niveau organisation. Les directeurs des 2 écoles participent à ce pique-nique.
- Temps de récréation côté CP sur la pause méridienne à la suite du pique-nique.

- En amont de ces actions, les CP ont été invités au carnaval en avril dernier.

d. Bilan des actions pédagogiques

- Ecole au cinéma :

2 films ont été visionnés cette année. Nous attendons la validation de la 3^{ème} séance qui se ferait le 27 juin dans la matinée.

L'organisation des séances est beaucoup plus difficile cette année car le régisseur de Bessières n'est plus là. Il faut passer par plusieurs intermédiaires afin de valider une date.

- Projet jeux de société dans les classes de PS et PS/MS. 3 parents d'élèves viennent jouer en classe chaque semaine sur 2 périodes. Ce projet est très porteur et les enfants développent des compétences tout en jouant.

- Bal occitan :

Les élèves de MS et GS ont pu participer au bal occitan le 7 avril dernier. Les élèves de la classe de madame Guidicelli ont appris plusieurs danses occitanes à leurs camarades. Les élèves étaient ravis.

- Carnaval du printemps :

Le carnaval a été célébré le 18 avril. Nous remercions les familles qui ont apporté des gouters et autres gourmandises pour le plus grand bonheur des enfants. Les élèves de CP se sont joints à nous pour danser dans la cour.

- Semaine des couleurs, grand succès encore cette année. Nous remercions les familles qui ont pratiquement toutes participé activement à cette manifestation. Les enfants ont respecté les couleurs selon le planning donné.

- Projet musique :

Un petit film retraçant l'histoire de Blanca, le petit fantôme de l'école de Buzet a été réalisé. Cette année, les élèves ont travaillé autour des 5 sens. Chaque classe intervient dans le petit film sur l'un des 5 sens. Ce film sera projeté lors de la fête de l'école le mardi 4 juillet. Les enfants pourront le voir en classe en amont.

Ce film ne sera pas distribué en raison du droit à l'image.

- Sorties scolaires :

- Sortie au parc australien pour les classes de MS/GS et GS le 1^{er} juin.
- Sortie au château de Bergues pour les classes de PS, PS/MS et MS le 12 juin.

- Cross des bouchons :

Il se fera finalement cette année. Les enfants courent pour récolter des bouchons au profit de l'association « les bouchons d'amour ». Les bénéfices de la vente des bouchons par l'association permettent de financer des appareillages pour les personnes en situation de handicap.

2- Fonctionnement et vie de l'école.

a. Organisation du temps scolaire, retour du comité de pilotage

La question de l'organisation du temps scolaire s'est posée cette année. Un comité de pilotage s'est formé afin d'étudier les différentes possibilités d'organisation du temps scolaire.

Lors de la dernière réunion de ce comité, il a été demandé aux enseignants de réfléchir sur l'aspect pédagogique.

Les conseils des maîtres de l'école élémentaire et de l'école maternelle ont donc dressé un tableau du fonctionnement en 4 jours et en 4,5 jours sur le plan pédagogique uniquement.

Madame Denis présente le tableau pédagogique ci-dessous, issu de la réflexion des conseils des maîtres.

4 jours ½	4 jours
Temps réel d'enseignement actuellement le mercredi matin : 2h10 pour les maternelles ; 2h25 pour les élémentaires	Temps réel d'enseignement : 2h30 maternelle, 2h45 pour les élémentaires
APC après 16h05 jusqu'à 17h05 -quelle efficacité après une journée de classe ? -phase de transition Ecole/périscolaire amputé sur ce temps d'APC	APC le mercredi matin avec temps de travail effectif (1h ou regroupement par 2 h)
Temps effectif d'enseignement : (récréation supplémentaire le mercredi matin) Elém : 24h-2h15 = 21h45 Mater : 24h-3h50=20h10 Sur l'année scolaire : Elémentaire : 9 h d'enseignement perdues Maternelle : 18 h d'enseignement perdues	Temps effectif d'enseignement : moins la récréation du mercredi matin Elém : 24h – 2h00= 22H Mater : 24 -3h20 =20h40 Sur l'année scolaire: Elémentaire : +9 h d'enseignement Maternelle : + 18 h d'enseignement
Fin de semaine Climat scolaire se dégrade (-)	Fin de semaine Climat scolaire plus serein car moins de fatigue
Cas des élèves suivis à l'extérieur (prise en charge orthophoniste, CMPP...) -suivis sur temps scolaire ou -suivi le soir mais moins productif	Cas des élèves suivis à l'extérieur (prise en charge orthophoniste, CMPP...) Possibilité de faire le suivi le mercredi matin
Réunions des enseignants fractionnées Après la classe le mercredi midi ou les soirs après l'étude ou après la classe	Réunion plus efficace, productive Si APC le mercredi matin, réunion dans le prolongement

Madame Guerrero exprime son mécontentement : elle déplore le manque d'objectivité de ce volet pédagogique trop orienté en faveur de la semaine des 4 jours et la non présentation du volet Fonctionnement. Elle exprime qu'elle refusera en l'état la diffusion de ce tableau auprès des parents d'élèves.

Par ailleurs, madame Guerrero regrette l'absence d'éléments liés au fonctionnement, ce à quoi les enseignantes lui répondent que ce tableau ne présente que le volet pédagogique qui résulte d'une réflexion au sein des conseils des maîtres comme cela avait été décidé à l'issue du dernier comité de pilotage. Il est précisé qu'il ne s'agit pas du questionnaire définitif à diffuser aux familles.

La charge administrative actuelle n'a pas permis à madame Valentin d'adresser dès le 8 juin le retour de madame Denis, elle le regrette. L'envoi a été fait tardivement le 14 juin.

Concernant ce tableau d'éléments pédagogiques, madame Valentin précise et rappelle qu'il a été présenté dans les mêmes conditions lors du conseil d'école de l'école élémentaire le 23 mai 2023.

Madame Valentin ajoute qu'il est bien évident que la réflexion sur les rythmes scolaires ne peut se limiter à ce tableau. Le travail du comité est encore important et notamment pour étoffer le volet fonctionnement et parents.

Madame Rouanet, membre du comité de pilotage, exprime le fait que, pour elle, la première réunion du comité a été sans intérêt.

Elle remercie madame Denis de s'être faite porte-parole des enseignantes pour présenter ces éléments à caractère uniquement pédagogique.

Madame Denis précise que, pour elle, il avait été dit lors du comité de pilotage que ce document serait présenté lors du dernier conseil d'école.

Mesdames Ratel, Mezerette et Guidicelli remercient madame Denis de son travail tout en précisant à nouveau que ce n'est pas le travail final du comité de pilotage qui est rendu ici.

Madame Guerrero s'excuse alors de son incompréhension.

Il s'agira lors d'une prochaine réunion d'élaborer le questionnaire à destination des familles, dans l'idéal avant les premiers conseils d'école élémentaire et maternelle.

Madame Helmreich s'interroge sur la possibilité de modifier les rythmes scolaires à l'issue de cette réflexion prochaine.

Madame Valentin précise que les rythmes scolaires ont été normalement adoptés pour une durée de 3 ans.

b. Travaux et équipements

- Equipements classe 5

Les devis sont en cours et devraient être transmis dès la semaine prochaine au service comptabilité de la mairie pour validation et commande.

Actuellement, nous sommes à un budget de 4570 euro. Le budget alloué étant de 5000 euro.

Madame Valentin remercie encore la mairie pour ce projet d'aménagement.

Madame Guerrero précise que, lors d'un entretien avec monsieur Leclerc, directeur académique et madame Marrou, Inspectrice de la circonscription de Fronton, il a été évoqué la possibilité de financer en partie les équipements des deux classes restantes dans le cadre du dispositif « L'école, faisons la ensemble ».

Madame Valentin confirme, madame Marrou a effectivement envoyé un mail dans ce sens. Madame Marrou a précisé, dans ce mail, que l'équipe de circonscription allait prendre contact avec l'équipe enseignante.

c. Hygiène et Sécurité

- PPMS, exercice incendie

- PPMS, le dernier exercice PPM aura lieu très prochainement. Il se fera de manière inopinée. Le scénario ne sera pas connu à l'avance.

- Incendie, l'exercice incendie a eu lieu le jeudi 8 juin dans la matinée. Tous les élèves étaient dehors en sécurité en 1'58". L'exercice s'est déroulé dans le calme et nous notons que les élèves ont de bons réflexes.

d. Volet financier

- Budgets alloués par la mairie pour l'année 2023 (transport, fournitures, bureautique, coopérative)

Madame Guerrero précise que le budget est sur la même base que celui annoncé lors du conseil d'école élémentaire le 23 mai dernier.

- 41 euro par enfant
- 11 euro pour le bus par enfant
- 1400 pour la coopérative scolaire
- 150 euro pour la direction et charge administrative
- Le budget pharmacie se fait en fonction des besoins dans la mesure du raisonnable.

- Association ABC

- Bilan des actions engagées cette année

Toutes les manifestations ont pu se faire cette année avec un week-end de foire difficile sur le plan climatique.

Les manifestations sont les suivantes :

-Sapins

-Loto (peu d'intérêt, la question se pose de modifier cette manifestation)

-Vide ta chambre

-Vide grenier

-chocolats

-livre de l'été : un livre distribué à chaque enfant pour l'été.

L'ABC porte un projet nouveau autour de la famille. Il s'agit d'organiser un festival.

FestiBuzet, le 24 septembre avec des animations, sur le parking de l'école à destination des enfants grands et moins grands.

Pour se faire, l'ABC a besoin de fonds cette année et ne pourra reverser, comme les années précédentes, un don conséquent aux coopératives des deux écoles.

- Coopérative scolaire : point sur les comptes

- Coût des sorties :

- Parc australien :

- Entrées : 533

- Bus : 730 (financement mairie)

- Château de Bergues :

- Entrées : 1023

- Bus : 710

- Coût des séances cinéma : 3 euro/ enfant et 180 euro de bus

- Compte à ce jour : 1600 euro

- Dépense à venir : sortie cinéma : 270 + 180 ; diverses manifestations environ 150 euro
Nous devrions finir l'année sur un budget coopérative d'environ 1000 euro.

Un appel aux dons sera proposé aux familles l'année prochaine afin de pouvoir financer d'autres projets.

Madame Valentin précise qu'à ce jour, nous n'avons pas de retour des photographies de classe.

e. Périscolaire et extrascolaire

- Modalités d'inscriptions pour l'été : les inscriptions se font du 5 au 23 juin. Beaucoup d'activités sont déjà complètes.
- Concernant le périscolaire, madame Valentin précise que les informations sont transmises aux familles par mail désormais. Nous n'avons donc plus aucune visibilité et informations notamment en cas de grève pour les activités périscolaires : cantine, bus, NAP...

Madame Valentin a déjà demandé d'être informée également des changements.

Madame Guerrero invite madame Valentin à se rapprocher de monsieur Higounet afin d'être ajoutée au listing mail.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, le conseil d'école se termine à 19H45. Les membres du conseil sont invités à poursuivre par un moment de convivialité. Madame Bex, présidente de l'association ABC se joint aux membres du conseil.

La directrice, Véronique Valentin

La secrétaire, Isabelle Mézerette